

États financiers consolidés intermédiaires résumés

Comptes consolidés de résultat

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2013 2012

DONNÉES
RETRAITÉES
(note 2)

Produits

Honoraires de gestion	442 870 \$	456 618 \$
Honoraires d'administration	85 585	85 264
Honoraires de distribution	81 445	85 179
Produits tirés des placements nets et autres produits	23 465	26 331
Quote-part du résultat de la société affiliée	19 333	19 641
	652 698	673 033

Charges

Commissions	218 029	221 384
Charges autres que les commissions	177 898	171 109
Charges d'intérêts	22 749	22 911
	418 676	415 404

Bénéfice avant impôt sur le résultat	234 022	257 629
Impôt sur le résultat	51 298	56 564

Bénéfice net	182 724	201 065
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213

Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	180 511 \$	198 852 \$
---	-------------------	-------------------

Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) (note 14)

– De base	251 971	256 568
– Dilué	252 455	257 383

Bénéfice par action (en dollars) (note 14)

– De base	0,72 \$	0,78 \$
– Dilué	0,72 \$	0,77 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2013 2012

DONNÉES
RETRAITÉES
(note 2)

Bénéfice net	182 724 \$	201 065 \$
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés dans le bénéfice net		
Avantages du personnel		
Gains (pertes) actuariel(le)s net(te)s, <i>déduction faite de l'impôt de (1 068) \$ et de 1 974 \$</i>	2 885	(5 345)
Participation dans une société affiliée – avantages du personnel		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de néant et de néant</i>	–	(1 433)
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment dans le bénéfice net		
Titres disponibles à la vente		
Profits (pertes) net(te)s latent(e)s, <i>déduction faite de l'impôt de (389) \$ et de (421) \$</i>	1 079	1 400
Reclassement des (profits) pertes réalisé(e)s en résultat net, <i>déduction faite de l'impôt de 330 \$ et de 77 \$</i>	(922)	(443)
	157	957
Participation dans une société affiliée et autres		
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), <i>déduction faite de l'impôt de (707) \$ et de (163) \$</i>	7 993	(7 071)
	11 035	(12 892)
Bénéfice global	193 759 \$	188 173 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012	1 ^{er} JANVIER 2012
		DONNÉES RETRAITÉES (note 2)	DONNÉES RETRAITÉES (note 2)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	977 026 \$	1 059 090 \$	1 052 423 \$
Titres	270 746	268 338	292 432
Débiteurs et autres montants à recevoir	335 183	307 907	281 982
Impôt sur le résultat à recouvrer	50 146	42 280	27 796
Prêts (note 3)	4 984 263	4 922 169	4 085 929
Instruments financiers dérivés (note 12)	62 273	63 299	88 092
Autres actifs	49 849	41 961	40 228
Participation dans une société affiliée (note 5)	662 201	600 386	598 465
Immobilisations	120 086	122 703	109 953
Commissions de vente différées	710 323	696 229	750 763
Impôt sur le résultat différé	76 452	77 105	57 892
Immobilisations incorporelles	1 122 066	1 121 601	1 117 858
Goodwill	2 638 954	2 638 954	2 640 523
	12 059 568 \$	11 962 022 \$	11 144 336 \$
Passif			
Créditeurs et charges à payer	265 099 \$	293 219 \$	300 094 \$
Impôt sur le résultat à payer	30 973	34 445	62 816
Pensions livrées sur titres	226 902	225 445	227 280
Instruments financiers dérivés (note 12)	64 442	70 783	111 424
Dépôts et certificats	170 316	163 194	150 716
Autres passifs	422 865	399 529	353 118
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 4)	4 755 666	4 700 871	3 827 339
Impôt sur le résultat différé	318 910	309 543	308 564
Dettes à long terme	1 325 000	1 325 000	1 325 000
	7 580 173	7 522 029	6 666 351
Capitaux propres			
Capital social			
Actions privilégiées perpétuelles	150 000	150 000	150 000
Actions ordinaires	1 578 184	1 572 573	1 578 270
Surplus d'apport	36 591	36 468	35 842
Bénéfices non distribués	2 835 890	2 813 257	2 784 217
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(121 270)	(132 305)	(70 344)
	4 479 395	4 439 993	4 477 985
	12 059 568 \$	11 962 022 \$	11 144 336 \$

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 3 mai 2013.

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)	CAPITAL SOCIAL			BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE) (note 10)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES PERPÉTUELLES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	SURPLUS D'APPORT			
2013						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 572 573 \$	36 468 \$	2 715 865 \$	(17 296) \$	4 457 610 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	–	97 392	(115 009)	(17 617)
Données retraitées	150 000	1 572 573	36 468	2 813 257	(132 305)	4 439 993
Bénéfice net	–	–	–	182 724	–	182 724
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	11 035	11 035
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	182 724	11 035	193 759
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	8 260	–	–	–	8 260
Rachetées aux fins d'annulation	–	(2 649)	–	–	–	(2 649)
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	1 251	–	–	1 251
Exercées	–	–	(1 128)	–	–	(1 128)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(135 401)	–	(135 401)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 7)	–	–	–	(22 477)	–	(22 477)
Solde à la fin	150 000 \$	1 578 184 \$	36 591 \$	2 835 890 \$	(121 270) \$	4 479 395 \$
2012 – DONNÉES RETRAITÉES (note 2)						
Solde au début						
Données présentées antérieurement	150 000 \$	1 578 270 \$	35 842 \$	2 726 285 \$	(1 922) \$	4 488 475 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	–	57 932	(68 422)	(10 490)
Données retraitées	150 000	1 578 270	35 842	2 784 217	(70 344)	4 477 985
Bénéfice net	–	–	–	201 065	–	201 065
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	–	(12 892)	(12 892)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	–	–	–	201 065	(12 892)	188 173
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	–	9 204	–	–	–	9 204
Rachetées aux fins d'annulation	–	(5 208)	–	–	–	(5 208)
Options sur actions						
Charge de la période	–	–	1 236	–	–	1 236
Exercées	–	–	(1 284)	–	–	(1 284)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	–	–	–	(2 213)	–	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	–	(137 682)	–	(137 682)
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres (note 7)	–	–	–	(35 062)	–	(35 062)
Solde à la fin	150 000 \$	1 582 266 \$	35 794 \$	2 810 325 \$	(83 236) \$	4 495 149 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

2013

2012

DONNÉES
RETRAITÉES
(note 2)

Activités opérationnelles

Bénéfice avant impôt sur le résultat	234 022 \$	257 629 \$
Impôt sur le résultat payé	(54 442)	(91 453)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		
Amortissement des commissions de vente différées	63 885	70 029
Amortissement des immobilisations et des immobilisations incorporelles	8 168	8 713
Variation des actifs et passifs opérationnels et autres	(56 081)	(61 228)
	195 552	183 690
Commissions de vente différées versées	(77 979)	(72 192)
	117 573	111 498

Activités de financement

Augmentation (diminution) nette des dépôts et des certificats	7 122	(3 602)
Augmentation (diminution) nette des obligations relatives aux actifs vendus en vertu de pensions livrées sur titres	1 457	(2 296)
Augmentation nette des obligations à l'égard d'entités de titrisation	54 724	190 487
Émission d'actions ordinaires	7 132	7 827
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(18 534)	(39 036)
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles versés	(2 213)	(2 213)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(135 497)	(137 954)
	(85 809)	13 213

Activités d'investissement

Achat de titres	(31 403)	(5 980)
Produit de la vente de titres	31 122	7 432
Augmentation nette des prêts	(58 141)	(282 242)
Ajouts aux immobilisations, montant net	(1 237)	(4 691)
Trésorerie nette affectée aux cessions (acquisitions) et aux ajouts aux immobilisations incorporelles	(4 054)	(1 784)
Participation dans une société affiliée – reçus de souscription	(50 115)	–
	(113 828)	(287 265)

Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

(82 064) (162 554)

Trésorerie et équivalents de trésorerie au début

1 059 090 1 052 423

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin

977 026 \$ 889 869 \$

Trésorerie

72 696 \$ 88 254 \$

Équivalents de trésorerie

904 330 801 615

977 026 \$ 889 869 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Intérêts et dividendes reçus

51 289 \$ 49 841 \$

Intérêts versés au cours de l'exercice

35 765 \$ 39 362 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

31 MARS 2013 (non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1. INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en Bourse (TSX : IGM), constituée et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada, R3C 3B6. La Société est sous le contrôle de la Corporation Financière Power.

La Société financière IGM Inc. est une société de services financiers qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie sont les principales filiales de la Société.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des conventions comptables décrites à la présente note et à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2012 de la Société financière IGM Inc.

Changements de méthodes comptables

IFRS 10, États financiers consolidés

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 10, qui présente un modèle de consolidation unique pour toutes les entités. Cette norme porte sur le contrôle, y compris les droits détenus par un investisseur quant aux rendements variables liés à sa participation dans l'entité émettrice et la capacité de l'investisseur d'influer sur ces rendements grâce au pouvoir qu'il exerce sur l'entité émettrice. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 12, qui intègre dans une seule norme toutes les dispositions relatives aux informations à fournir en ce qui concerne les intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées et des entités structurées non consolidées. Les informations à fournir requises donnent les renseignements nécessaires pour évaluer la nature des intérêts d'une entité dans d'autres entités et les risques qui y sont liés, de même que l'incidence de ces intérêts sur les états financiers de l'entité. Cette norme devrait nécessiter la présentation d'information supplémentaire dans les états financiers consolidés annuels de la Société.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté IFRS 13, qui réunit dans une seule norme toutes les directives relatives à l'information à fournir et à l'évaluation de la juste valeur. La juste valeur se définit comme le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou versé lors du transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants du marché. Cette norme n'a pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société, mais elle nécessite la présentation d'information supplémentaire relative à l'évaluation de la juste valeur (note 13). La norme a été appliquée de façon prospective.

IAS 1, Présentation des états financiers

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les modifications à IAS 1 en ce qui concerne la présentation des autres éléments du résultat global. Ces modifications ont pour principal effet d'obliger les entités à regrouper les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global selon qu'ils pourraient être ou non reclassés ultérieurement en résultat net. La norme modifiée ne concerne que la présentation et n'a pas d'incidence sur la situation financière et les résultats opérationnels de la Société. Les modifications ont été appliquées de manière rétroactive.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Changements de méthodes comptables *(suite)*

IAS 19, Avantages du personnel

Le 1^{er} janvier 2013, la Société a adopté les changements à IAS 19, qui modifient les critères d'évaluation, de présentation et d'information à fournir applicables aux régimes à prestations définies. La norme a été appliquée de façon rétroactive et les données des bilans consolidés et des comptes de résultat et états du résultat global pour les périodes comparatives ont été retraitées. Les dispositions transitoires énoncées dans IAS 19 n'ont pas d'incidence sur les périodes à venir. Au nombre des changements apportés figure ce qui suit :

- Des changements dans la comptabilisation des coûts des services passés. Les coûts des services passés découlant des changements ou des réductions des régimes sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les changements ou les réductions sont survenus, sans égard à l'acquisition des droits.
- L'élimination du concept de rendement attendu des actifs. IAS 19 révisée exige le recours au taux d'actualisation plutôt qu'au rendement attendu des actifs pour déterminer la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite. L'élimination du concept de rendement attendu des actifs fait baisser le bénéfice net, et cette baisse est contrebalancée par une diminution des pertes actuarielles comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.
- L'élimination de la méthode du report (l'approche du corridor) lors de la comptabilisation des écarts actuariels en résultat net. Les écarts actuariels doivent être comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sont pas reclassés en résultat net au cours de périodes ultérieures. Par le passé, la Société comptabilisait ses pertes actuarielles dans les autres éléments du résultat global et les bénéfices non distribués. Les écarts actuariels ne sont plus imputés directement aux bénéfices non distribués; ils sont plutôt comptabilisés dans le cumul des autres éléments du bénéfice global. La Société a reclassé dans le cumul des autres éléments du bénéfice global les pertes actuarielles auparavant constatées dans les bénéfices non distribués à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le tableau suivant illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur le bénéfice global pour la période considérée et la période antérieure.

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS	
	2013	2012
Charges autres que les commissions		
Rendement attendu de l'actif des régimes	1 400 \$	871 \$
Coûts des services passés	147	147
	1 547	1 018
Impôt sur le résultat	(418)	(275)
Bénéfice net	(1 129)	(743)
Autres éléments du résultat global		
Avantages du personnel, déduction faite de l'impôt	1 022	636
Bénéfice global	(107) \$	(107) \$

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Changements de méthodes comptables (suite)

Le tableau suivant illustre l'incidence du changement de méthode comptable sur les bilans consolidés.

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012	1 ^{er} JANVIER 2012
Actif			
Impôt sur le résultat différé	(1 449)\$	(1 504)\$	(1 719)\$
Passif et capitaux propres			
Autres passifs	(4 106)\$	(4 253)\$	(4 841)\$
Impôt sur le résultat différé	(334)	(348)	(403)
Bénéfices non distribués	92 581	95 572	55 761
Cumul des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(89 590)	(92 475)	(52 236)
	(1 449)\$	(1 504)\$	(1 719)\$

Le 1^{er} janvier 2013, Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») a aussi adopté les modifications à IAS 19 (se reporter à la note 5). L'application rétroactive de cette norme a fait baisser la participation dans une société affiliée de 20,7 M\$ au 31 décembre 2012 (14,0 M\$ au 1^{er} janvier 2012) et a entraîné une diminution du cumul des autres éléments du bénéfice global de 22,5 M\$ (16,2 M\$ au 1^{er} janvier 2012) et une augmentation des bénéfices non répartis de 1,8 M\$ (2,2 M\$ au 1^{er} janvier 2012). L'incidence sur la quote-part du résultat de la société affiliée revenant à la Société n'est pas importante pour le trimestre clos le 31 mars 2012.

Avantages du personnel

La Société offre plusieurs régimes d'avantages du personnel, dont un régime de retraite à prestations définies et un régime de retraite à cotisations définies accessibles aux employés admissibles. En vertu des IFRS, ces régimes constituent des parties liées. Les régimes à prestations définies offerts par la Société comprennent un régime de retraite à prestations définies capitalisé accessible aux employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSB ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires d'assurance maladie, dentaire et d'assurance vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

Le régime de retraite à prestations définies offre des prestations de retraite proportionnelles à la durée de l'emploi et à la rémunération moyenne finale.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies acquis par les employés est déterminé actuariellement selon la méthode des unités de crédit projetées au prorata des années de service, des hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite des employés, la mortalité et l'estimation des coûts liés aux soins de santé. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des régimes de retraite. Le passif au titre des prestations constituées de la Société relatif aux régimes à prestations définies est calculé séparément pour chacun des régimes en actualisant le montant des prestations acquises par les employés en échange de leurs services au cours de la période considérée et des périodes antérieures et en déduisant la juste valeur des actifs du régime. La Société définit la composante intérêts nets de la charge au titre des régimes de retraite pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour mesurer le passif au titre des prestations constituées au début de la période annuelle au montant net du passif au titre des prestations constituées. Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les passifs sont établis à partir d'une courbe de rendement de titres d'emprunt de sociétés ayant une notation de AA.

Si les prestations au titre du régime sont modifiées ou si l'accès à un régime est restreint, les coûts des services passés ou les gains ou les pertes au titre des restrictions sont immédiatement comptabilisés en résultat net.

Les coûts des services rendus de l'exercice, les coûts des services passés et les gains et les pertes au titre des restrictions sont compris dans les charges autres que les commissions.

Les réévaluations découlant des régimes à prestations définies représentent les écarts actuariels et le rendement réel de l'actif des régimes, moins l'intérêt calculé au taux d'actualisation. Les réévaluations sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et ne sont pas reclassées en résultat net.

Le passif au titre des prestations constituées représente le déficit du régime et il est inclus dans les autres passifs.

Les montants versés aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir toute modification des normes sur les activités de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB travaille actuellement à l'élaboration d'IFRS 9, qui remplacera IAS 39, la norme actuelle qui concerne la comptabilisation des instruments financiers. La mise en œuvre de cette norme comprend trois phases distinctes :

- Classement et évaluation : cette phase nécessite que les actifs financiers soient classés soit au coût amorti, soit à la juste valeur, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.
- Méthode de dépréciation : cette phase devrait remplacer le modèle actuel des pertes subies à l'égard de la dépréciation d'actifs financiers par un modèle des pertes attendues.
- Comptabilité de couverture : cette phase devrait remplacer les exigences actuelles liées à la comptabilité de couverture fondées sur des règles décrites dans IAS 39 par des lignes directrices qui alignent plus étroitement la comptabilisation sur les activités de gestion des risques d'une entité.

L'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sera évaluée au fur et à mesure que les phases du projet seront achevées. Cette norme est actuellement en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015.

3. PRÊTS

	ÉCHÉANCE CONTRACTUELLE			TOTAL	TOTAL
	I AN OU MOINS	I AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Prêts et créances					
Prêts hypothécaires résidentiels	809 422 \$	3 910 810 \$	3 307 \$	4 723 539 \$	4 674 043 \$
Moins : provision collective				669	669
				4 722 870	4 673 374
Détenus à des fins de transaction				261 393	248 795
				4 984 263 \$	4 922 169 \$

La provision collective pour créances douteuses a varié comme suit :

Solde au début	669 \$	793 \$
Recouvrements	(9)	(34)
Dotation à la provision pour créances douteuses	9	(90)
Solde à la fin	669 \$	669 \$

Au 31 mars 2013, les prêts douteux totalisaient 1 008 \$ (963 \$ au 31 décembre 2012).

Les produits d'intérêts sur les prêts classés comme prêts et créances ont totalisé 37,1 M\$ (35,9 M\$ en 2012). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 26,3 M\$ (22,7 M\$ en 2012). Les profits réalisés à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 5,6 M\$ (3,7 M\$ en 2012). Les autres profits et ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé 6,4 M\$ (9,9 M\$ en 2012). Ces montants ont été inscrits au poste Produits tirés des placements nets et autres produits. Les produits tirés des placements nets et autres produits comprennent également les autres montants liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les produits d'intérêts tirés des prêts hypothécaires détenus à des fins de transaction, les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

4. TITRISATIONS

La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandité par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté un passif correspondant au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lequel est comptabilisé au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel la Société paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir un rendement des placements résultant du capital remboursé sur le prêt hypothécaire, est constatée dans les dérivés et avait une juste valeur négative de 52,7 M\$ au 31 mars 2013 (56,2 M\$ au 31 décembre 2012).

Conformément aux TH LNH et au Programme OHC, la Société a l'obligation d'effectuer des paiements ponctuels aux porteurs de titres, que les montants aient été reçus ou non des débiteurs hypothécaires. Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a fourni des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiduciaires de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance. Le risque de crédit est encore plus limité lorsque ces prêts hypothécaires sont assurés.

	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES TITRISÉS	OBLIGATIONS À L'ÉGARD D'ENTITÉS DE TITRISATION	MONTANT NET
31 MARS 2013			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 336 496 \$	3 363 351 \$	(26 855) \$
PCAA commandité par des banques	1 356 404	1 392 315	(35 911)
Total	4 692 900 \$	4 755 666 \$	(62 766) \$
Juste valeur	4 741 836 \$	4 851 015 \$	(109 179) \$
31 DÉCEMBRE 2012			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	3 284 932 \$	3 312 273 \$	(27 341) \$
PCAA commandité par des banques	1 354 049	1 388 598	(34 549)
Total	4 638 981 \$	4 700 871 \$	(61 890) \$
Juste valeur	4 685 492 \$	4 786 705 \$	(101 213) \$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de capital reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

5. PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
La participation dans une société affiliée est constituée de ce qui suit :		
Participation dans une société affiliée – méthode de la mise en équivalence	612 086 \$	600 386 \$
Reçus de souscription	50 115	–
	662 201 \$	600 386 \$

La participation dans une société affiliée correspond à la participation de la Société dans Lifeco. Lifeco est une société cotée en Bourse constituée et domiciliée au Canada. Elle est sous le contrôle de la Corporation Financière Power. Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans les secteurs de l'assurance vie, de l'assurance maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Participation dans une société affiliée – méthode de la mise en équivalence

Au 31 mars 2013, la Société détenait 37 787 388 actions de Lifeco (37 787 388 au 31 décembre 2012), ce qui représentait une participation de 4,0 % (4,0 % au 31 décembre 2012). La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser son placement dans Lifeco, puisqu'elle exerce une influence notable. L'influence notable tient à plusieurs éléments, notamment le contrôle commun exercé sur Lifeco par la Corporation Financière Power; des administrateurs siégeant à la fois au conseil de la Société et à celui de Lifeco; certaines alliances stratégiques communes; d'importantes opérations intersociétés et des ententes de services qui ont une incidence sur les politiques financières et opérationnelles des deux sociétés. La quote-part du résultat de Lifeco revenant à la Société est constatée dans les comptes consolidés de résultat.

	TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS 2013	2012
Solde au début		
Données présentées antérieurement	621 100 \$	612 480 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(20 714)	(14 015)
Données retraitées	600 386	598 465
Quote-part du résultat	19 333	19 641
Dividendes reçus	(11 620)	(11 620)
Quote-part des autres éléments du bénéfice global (de la perte globale) et autres ajustements	3 987	(10 105)
Solde à la fin	612 086 \$	596 381 \$
Quote-part des capitaux propres à la fin	479 457 \$	463 635 \$
Juste valeur à la fin	1 028 951 \$	925 791 \$

Au 31 mars 2013, Lifeco détenait directement 9 200 000 actions de la Société.

Pour obtenir l'information financière sur Lifeco au 31 mars 2013, consulter les informations qu'elle a publiées.

Reçus de souscription

Le 12 mars 2013, la Société a acheté 1,95 million de reçus de souscription de Lifeco au prix de 25,70 \$ par reçu de souscription. Les reçus de souscription sont inscrits au coût et sont échangeables contre des actions ordinaires de Lifeco à la clôture de l'acquisition, par cette dernière, d'Irish Life Group Limited. Par suite de cette transaction, la Société conservera sa participation actuelle d'environ 4 % dans Lifeco.

6. AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes à prestations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, dont un régime enregistré de retraite à prestations définies capitalisé accessible à tous les employés admissibles, un régime de retraite supplémentaire à l'intention des dirigeants (le « RRSD ») non capitalisé pour certains cadres dirigeants, ainsi qu'un régime d'avantages complémentaires de retraite d'assurance maladie, dentaire et vie non capitalisé pour les retraités admissibles.

À compter du 1^{er} juillet 2012, le régime de retraite à prestations définies a cessé d'être offert; seuls les employés embauchés avant le 1^{er} juillet 2012 peuvent y participer. La Société a créé un régime de retraite enregistré à cotisations définies à l'intention des employés admissibles embauchés après le 1^{er} juillet 2012.

Le régime de retraite à prestations définies est une fiducie distincte, juridiquement séparée de la Société. Le régime de retraite à prestations définies est constitué sous le régime de la *Loi sur les prestations de pension* du Manitoba (la « Loi ») et de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (la « LIR »). Comme l'exige la Loi, le régime de retraite à prestations définies est dirigé par un comité de retraite, composé d'employés actifs et à la retraite. Le comité de retraite assume certaines responsabilités décrites dans la Loi, mais peut déléguer certaines activités à la Société. La LIR régit la capacité de l'employeur à verser des cotisations et établit des paramètres que le régime doit respecter en ce qui a trait aux placements en biens étrangers.

Le régime de retraite à prestations définies prévoit des prestations de retraite pour la durée de la vie en fonction des années de service et du salaire moyen en fin de carrière pour tous les employés admissibles, selon les limites établies par la LIR. Des prestations en cas de décès sont versées au décès d'un membre actif ou à la retraite.

Les employés qui ne sont pas des cadres supérieurs doivent verser des cotisations annuelles correspondant à un certain pourcentage de leur salaire, jusqu'à concurrence d'un plafond défini.

Une évaluation actuarielle du régime de retraite à prestations définies enregistré est effectuée tous les trois ans à des fins de capitalisation. La plus récente évaluation a été faite au 31 décembre 2009 et la prochaine évaluation requise sera effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2012. L'obligation, pour la Société, de verser des cotisations pour l'exercice 2013 sera déterminée lorsque l'évaluation aura été achevée.

Le RRSD est un régime de retraite à prestations définies non enregistré et non contributif, qui offre des avantages supplémentaires à certains hauts dirigeants retraités.

Le régime d'avantages complémentaires de retraite est un régime non contributif qui fournit aux employés admissibles le remboursement de leurs frais médicaux ou un montant fixe par année, afin de couvrir les frais médicaux au cours de leur retraite.

Le RRSD et le régime d'avantages complémentaires de retraite sont administrés par la Société, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

Les régimes à prestations définies exposent la Société à des risques actuariels, comme le risque de mortalité, le risque de morbidité, le risque de taux d'intérêt, le risque lié au salaire et le risque d'investissement.

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Actifs du régime, obligations au titre des prestations et situation de capitalisation :

	31 MARS 2013			31 DÉCEMBRE 2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉ- MENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉ- MENTAIRES DE RETRAITE
Juste valeur des actifs du régime						
Solde au début	213 919 \$	– \$	– \$	207 146 \$	– \$	– \$
Cotisations des employés	875	–	–	3 535	–	–
Prestations versées	(2 438)	–	–	(9 459)	–	–
Produits d'intérêts	2 445	–	–	10 959	–	–
Réévaluations :						
– Rendement des actifs du régime	5 259	–	–	1 738	–	–
Solde à la fin	220 060	–	–	213 919	–	–
Obligation au titre des prestations constituées						
Solde au début	306 456	46 880	41 959	240 875	41 969	34 566
Prestations versées	(2 438)	(362)	(444)	(9 459)	(1 482)	(1 397)
Coût des services rendus de l'exercice	3 930	342	260	10 999	1 276	1 024
Cotisations des employés	875	–	–	3 535	–	–
Charges d'intérêts	3 374	496	429	12 767	2 079	1 683
Réévaluations :						
Écarts actuariels						
– Ajustements liés aux résultats techniques	–	–	–	–	(1 180)	3 207
– Hypothèses financières	1 073	189	44	47 740	4 218	2 876
Solde à la fin	313 270	47 545	42 248	306 457	46 880	41 959
Passif au titre des prestations constituées						
	93 210 \$	47 545 \$	42 248 \$	92 538 \$	46 880 \$	41 959 \$

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Hypothèses actuarielles importantes utilisées pour calculer l'obligation au titre des prestations définies :

	31 MARS 2013			31 DÉCEMBRE 2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
Taux d'actualisation	4,37 %	4,01 % à 4,52 %	3,96 %	4,45 %	4,15 % à 4,60 %	4,10 %
Taux de croissance de la rémunération	4,36 %	4,36 %	s.o.	4,36 %	4,36 %	s.o.
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ¹	s.o.	s.o.	6,10 %	s.o.	s.o.	6,18 %
Taux de mortalité à 65 ans pour les retraités actuels	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans	21,5 ans

1. Tend vers 4,50 % en 2029 et reste à un taux identique par la suite.

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite à la fin de la période de présentation de l'information financière est de 17,0 années (17,0 années en 2012).

Charge au titre des avantages :

Trimestres clos les	31 MARS 2013			31 MARS 2012		
	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE	RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES	RRSD	AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE
Coût des services rendus de l'exercice	3 930 \$	342 \$	260 \$	2 797 \$	319 \$	256 \$
Coûts financiers nets	929	496	429	452	520	421
	4 859 \$	838 \$	689 \$	3 249 \$	839 \$	677 \$

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Analyse de sensibilité :

Le calcul du passif au titre des prestations constituées et de la charge connexe au titre des avantages du personnel est sensible aux hypothèses actuarielles importantes. Le tableau suivant présente l'analyse de sensibilité.

	31 MARS 2013	
	AUGMENTATION (DIMINUTION) DU PASSIF	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA CHARGE
Régime de retraite à prestations définies		
Taux d'actualisation ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	(12 390) \$	(747) \$
Baisse	12 608	758
Taux de croissance de la rémunération ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	4 183	313
Baisse	(4 342)	(212)
Mortalité		
Augmentation de un an	7 814	433
RRSD		
Taux d'actualisation ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	(1 515)	7
Baisse	1 589	(9)
Taux de croissance de la rémunération ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	258	29
Baisse	(255)	(28)
Mortalité		
Augmentation de un an	971	59
Avantages complémentaires de retraite		
Taux d'actualisation ($\pm 0,25$ %)		
Hausse	(1 155)	2
Baisse	1 209	(4)
Taux tendanciel des coûts liés aux soins de santé ($\pm 1,00$ %)		
Hausse	2 341	163
Baisse	(1 990)	(139)
Mortalité		
Augmentation de un an	1 522	90

Les analyses de sensibilité se fondent sur la variation d'une hypothèse, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes. Dans la pratique, un tel scénario est improbable, puisqu'il peut exister des corrélations entre les variations de certaines hypothèses.

Répartition de l'actif du régime de retraite à prestations définies par catégorie d'actif :

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Titres de capitaux propres	61,1 %	60,0 %
Titres à revenu fixe	37,4	38,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,5	1,4
	100,0 %	100,0 %

6. AVANTAGES DU PERSONNEL *(suite)*

Régimes à prestations définies *(suite)*

Le régime adhère aux dispositions de son énoncé sur les politiques et procédures en matière de placement, qui comprend les objectifs du régime en matière de placement, les lignes directrices relatives à la répartition de l'actif ainsi que les limites de placement pour chaque catégorie d'actif. Les actifs du régime sont investis dans des fonds communs de placement exclusifs, exception faite de la trésorerie en dépôt auprès de banques à charte canadiennes de l'annexe I.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre plusieurs régimes de retraite à cotisations définies à ses employés admissibles. La charge comptabilisée dans les charges autres que les commissions totalise 0,2 M\$ (0,2 M\$ en 2012).

Régime d'épargne-retraite (RER) collectif

La Société offre un RER collectif à ses employés admissibles. Les cotisations de la Société sont inscrites à titre de charges autres que les commissions lorsqu'elles sont versées et se sont chiffrées à 1,5 M\$ (1,6 M\$ en 2012).

7. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

En nombre illimité :

Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série

Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série

Actions de catégorie 1, sans droit de vote

Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	31 MARS 2013		31 MARS 2012	
	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE	ACTIONS	VALEUR ATTRIBUÉE
Actions privilégiées perpétuelles classées dans les capitaux propres :				
Actions privilégiées de premier rang, série B	6 000 000	150 000 \$	6 000 000	150 000 \$
Actions ordinaires :				
Solde au début	252 098 907	1 572 573 \$	256 658 488	1 578 270 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	227 371	8 260	260 122	9 204
Rachetées aux fins d'annulation	(424 000)	(2 649)	(845 000)	(5 208)
Solde à la fin	251 902 278	1 578 184 \$	256 073 610	1 582 266 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Au cours du premier trimestre de 2013, 424 000 actions (845 000 actions en 2012) ont été rachetées au coût de 18,5 M\$ (39,0 M\$ en 2012). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Le 12 avril 2013, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 12,6 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2013. Le 12 avril 2012, la Société a entrepris une offre publique de rachat, en vigueur pour une année, dans le cours normal de ses activités. En vertu de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 12,8 millions de ses actions ordinaires en circulation, soit 5 % de celles-ci, au 31 mars 2012.

7. CAPITAL SOCIAL (suite)

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (suite)

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a établi un régime d'achat automatique de titres pour ses actions ordinaires. Ce régime d'achat automatique de titres a été mis en place afin de définir des instructions standards quant à la façon dont les actions ordinaires de la Société financière IGM doivent être rachetées dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités pendant certaines périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées, sous réserve des paramètres établis au préalable. Les achats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

8. GESTION DU CAPITAL

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2013 et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2012.

9. PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régime d'options sur actions

	31 MARS 2013	31 DÉCEMBRE 2012
Options sur actions ordinaires		
– En cours	8 797 310	8 115 461
– Pouvant être exercées	4 021 092	3 570 846

Au premier trimestre de 2013, la Société a attribué 958 450 options à des salariés (1 120 855 en 2012). La juste valeur des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2013 a été estimée à 4,91 \$ l'option (5,23 \$ en 2012) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. À la date d'attribution, le cours de clôture de l'action était de 44,67 \$. Les hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	TRIMESTRES CLOS LES 2013	31 MARS 2012
Prix d'exercice	44,73 \$	45,63 \$
Taux d'intérêt sans risque	1,77 %	1,80 %
Durée de vie attendue des options	6 ans	6 ans
Volatilité attendue	22,00 %	22,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	4,81 %	4,71 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur six années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution. Une tranche des options en cours peut être exercée seulement lorsque certains objectifs de rendement ont été atteints.

10. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU BÉNÉFICE GLOBAL (DE LA PERTE GLOBALE)

	AVANTAGES DU PERSONNEL	TITRES DISPONIBLES À LA VENTE	PARTICIPATION DANS UNE SOCIÉTÉ AFFILIÉE ET AUTRES	TOTAL
31 MARS 2013				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	– \$	963 \$	(18 259) \$	(17 296) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(92 475)	–	(22 534)	(115 009)
Données retraitées	(92 475)	963	(40 793)	(132 305)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	2 885	157	7 993	11 035
Solde à la fin	(89 590) \$	1 120 \$	(32 800) \$	(121 270) \$
31 MARS 2012				
Solde au début				
Données présentées antérieurement	– \$	324 \$	(2 246) \$	(1 922) \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(52 236)	–	(16 186)	(68 422)
Données retraitées	(52 236)	324	(18 432)	(70 344)
Autres éléments du bénéfice global (de la perte globale)	(5 345)	957	(8 504)	(12 892)
Solde à la fin	(57 581) \$	1 281 \$	(26 936) \$	(83 236) \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

11. GESTION DES RISQUES

Les politiques et procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section « Instruments financiers » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2013 et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2012.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société conclut des contrats dérivés qui sont négociés sur les Bourses ou sur le marché hors cote sur une base diversifiée avec des banques à charte de l'annexe I ou des fiduciaires de titrisation commanditées par des banques canadiennes qui sont des contreparties dans les opérations de titrisation de la Société. Dans tous les cas, les contrats dérivés sont tous utilisés à des fins autres que de négociation. Les swaps de taux d'intérêt sont des ententes contractuelles dans le cadre desquelles deux parties échangent, pour une période déterminée, des versements d'intérêt calculés en fonction d'un montant notionnel et d'un taux de référence déterminés. Les swaps de rendement total sont des ententes contractuelles visant l'échange de paiements calculés en fonction d'un montant notionnel déterminé et du titre sous-jacent pour une période déterminée. Les contrats à terme de gré à gré sont des ententes contractuelles visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à une date ultérieure à un prix fixe.

Certains des instruments financiers dérivés de la Société sont assujettis à des conventions générales de compensation et sont présentés sur une base brute. Le montant assujetti au risque de crédit est limité à la juste valeur actuelle des instruments qui sont en position de profit et qui sont comptabilisés dans les actifs dans le bilan. La juste valeur estimative totale représente le montant total que la Société recevrait (ou paierait) si elle mettait un terme à toutes les ententes. Toutefois, cela ne représenterait pas un profit ni une perte pour la Société étant donné que les instruments dérivés relatifs à certains actifs et passifs créent une position symétrique du profit ou de la perte.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire du portefeuille d'instruments financiers dérivés de la Société.

31 MARS 2013	MONTANT NOTIONNEL				JUSTE VALEUR	
	1 AN OU MOINS	1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS	TOTAL	ACTIF	PASSIF
Swaps	1 031 104 \$	1 822 329 \$	409 674 \$	3 263 107 \$	61 651 \$	64 385 \$
Contrats à terme de gré à gré	12 388	16 753	–	29 141	622	57
	1 043 492 \$	1 839 082 \$	409 674 \$	3 292 248 \$	62 273 \$	64 442 \$
31 DÉCEMBRE 2012						
Swaps	813 007 \$	1 931 990 \$	400 177 \$	3 145 174 \$	63 299 \$	69 291 \$
Contrats à terme de gré à gré	2 702	18 669	–	21 371	–	1 492
	815 709 \$	1 950 659 \$	400 177 \$	3 166 545 \$	63 299 \$	70 783 \$

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et des accords de garantie, s'est chiffré à 1,8 M\$.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés de la Société, compte tenu des conventions de compensation et des accords de garantie et y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs s'est chiffré à 0,5 M\$. Les droits aux produits d'intérêts nets futurs sont liés aux activités de titrisation de la Société et ne sont pas présentés dans le bilan.

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers, calculée à l'aide des méthodes et des hypothèses d'évaluation décrites ci-dessous. La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est généralement calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

	31 MARS 2013		31 DÉCEMBRE 2012	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actif				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	977 026 \$	977 026 \$	1 059 090 \$	1 059 090 \$
Titres	270 746	270 746	268 338	268 338
Débiteurs et autres montants à recevoir	335 183	335 183	307 907	307 907
Prêts	4 984 263	5 033 679	4 922 169	4 969 188
Instruments financiers dérivés	62 273	62 273	63 299	63 299
Autres actifs financiers	18 297	18 297	12 146	12 146
Total de l'actif financier	6 647 788 \$	6 697 204 \$	6 632 949 \$	6 679 968 \$
Passif				
Créditeurs et charges à payer	265 099 \$	265 099 \$	293 219 \$	293 219 \$
Pensions livrées sur titres	226 902	226 902	225 445	225 445
Instruments financiers dérivés	64 442	64 442	70 783	70 783
Dépôts et certificats	170 316	171 967	163 194	164 811
Autres passifs financiers	210 341	210 341	198 945	198 945
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 755 666	4 851 015	4 700 871	4 786 705
Dette à long terme	1 325 000	1 661 899	1 325 000	1 628 894
Total du passif financier	7 017 766 \$	7 451 665 \$	6 977 457 \$	7 368 802 \$

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS *(suite)*

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

La juste valeur des instruments financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer, les pensions livrées sur titres et certains autres passifs financiers.

Les titres sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – données observables autres que les cours du marché au niveau 1 pour les actifs ou les passifs similaires sur les marchés actifs; les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires ou des données autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données de marché observables;

Niveau 3 – données non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données de marché observables (niveau 2) ou des données de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

Les actifs de niveau 1 comprennent les titres de participation liquides négociés en Bourse, les parts de fonds communs de placement liquides et les placements dans des obligations du gouvernement canadien et dans des Obligations hypothécaires du Canada dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et passifs de niveau 2 comprennent les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments financiers dérivés. Les prêts hypothécaires désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché observables pour des prêts comportant un risque de crédit et une échéance similaires. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des autres actifs financiers, qui comprennent les swaps de taux d'intérêt, les swaps de rendement total et les contrats à terme de gré à gré, est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données observables du marché.

13. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres faisant l'objet de peu ou pas d'activités de négociation évalués selon les prix obtenus des courtiers ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du capital remboursé sur le prêt hypothécaire. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. La valeur notionnelle des swaps est établie au moyen de taux de remboursement anticipé non observables fondés sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé et s'établissent en moyenne à 15 %. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) la valeur notionnelle du swap.

La Société comptabilise pratiquement tous ses instruments financiers à la juste valeur ou à des montants qui s'en approchent. Le tableau suivant présente le solde des actifs et des passifs mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

31 MARS 2013	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actif				
Titres				
– Disponibles à la vente	38 460 \$	– \$	– \$	38 460 \$
– Détenus à des fins de transaction	231 391	–	895	232 286
Prêts				
– Détenus à des fins de transaction	–	261 393	–	261 393
Instruments financiers dérivés	–	62 201	72	62 273
Autres actifs financiers	–	2 983	–	2 983
	269 851 \$	326 577 \$	967 \$	597 395 \$
Passif				
Instruments financiers dérivés	– \$	11 713 \$	52 729 \$	64 442 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2013.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente.

	SOLDE AU 1 ^{er} JANVIER 2013	PROFITS/(PERTES) COMPRIS DANS LE BÉNÉFICE NET ¹	ACHATS ET ÉMISSIONS	RÈGLEMENTS	SOLDE AU 31 MARS 2013
Actif					
Titres					
– Détenus aux fins de transaction	840 \$	(45) \$	100 \$	– \$	895 \$
Passif					
Instruments financiers dérivés, montant net	56 245	(624)	(42)	4 170	52 657

1. Inclus dans les produits tirés des placements nets dans les comptes consolidés de résultat.

En 2013, il n'y a eu ni transfert au niveau 3, ni sortie du niveau 3.

14. BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE

TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS
2013 2012

Bénéfice		
Bénéfice net	182 724 \$	201 065 \$
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles	2 213	2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	180 511 \$	198 852 \$
Nombre d'actions ordinaires <i>(en milliers)</i>		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation		
Ajouter :	251 971	256 568
– Exercice potentiel des options sur actions en cours	484	815
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	252 455	257 383
Bénéfice par action ordinaire <i>(en dollars)</i>		
– De base	0,72 \$	0,78 \$
– Dilué	0,72 \$	0,77 \$

15. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Après avoir obtenu une décision fiscale anticipée, la Société a conclu des transactions de consolidation des pertes fiscales avec sa société mère, la Corporation Financière Power :

- Le 23 février 2011, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un total de 1,0 G\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 1,0 G\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.
- Le 10 janvier 2012, la Société a acquis des actions privilégiées à 6,01 % d'une filiale en propriété exclusive de la Corporation Financière Power, pour un montant supplémentaire de 250 M\$. La Société a émis des débetures à vue garanties à 6,00 % totalisant 250 M\$ à l'intention de la Corporation Financière Power à titre de seule contrepartie pour les actions privilégiées.

La Société possède le droit juridiquement exécutoire de régler ces instruments financiers sur une base nette et entend se prévaloir de ce droit. Par conséquent, les actions privilégiées et les débetures, ainsi que les produits de dividendes et les charges d'intérêts connexes, sont compensés dans les états financiers consolidés de la Société. Les économies d'impôt tiennent à la déductibilité fiscale des charges d'intérêts.

16. INFORMATION SECTORIELLE

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- le Groupe Investors
- Mackenzie
- les Activités internes et autres

Ces secteurs reflètent la structure organisationnelle actuelle et le système interne de communication de l'information financière. La direction mesure et évalue le rendement de ces secteurs en fonction du bénéfice avant intérêts et impôt.

Le Groupe Investors tire des honoraires de l'exercice de ses principales activités, qui sont liées essentiellement à la distribution, à la gestion et à l'administration de ses fonds communs de placement. Il tire également des honoraires de la prestation de services de courtage et de la distribution de produits bancaires et d'assurance. De plus, les revenus gagnés à titre d'intermédiaire par le Groupe Investors découlent principalement des services bancaires hypothécaires et d'administration liés aux prêts et des actifs financés par des dépôts et des certificats.

Mackenzie tire des honoraires des services qu'elle offre à titre de gestionnaire de ses fonds communs de placement et à titre de conseiller en placements pour les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes institutionnels.

16. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les Activités internes et autres englobent Investment Planning Counsel, la quote-part du résultat lié à son placement dans Lifeco (se reporter à la note 5), les produits tirés des placements nets liés aux placements non attribués, les autres produits ainsi que les écritures d'élimination à la consolidation.

	2013			
Trimestre clos le 31 mars	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	270 141 \$	161 321 \$	11 408 \$	442 870 \$
Honoraires d'administration	57 555	25 382	2 648	85 585
Honoraires de distribution	46 472	3 795	31 178	81 445
Produits tirés des placements nets et autres produits	18 428	1 694	22 676	42 798
	392 596	192 192	67 910	652 698
Charges				
Commissions	121 084	66 566	30 379	218 029
Charges autres que les commissions	99 297	66 642	11 959	177 898
	220 381	133 208	42 338	395 927
Bénéfice avant les éléments suivants	172 215 \$	58 984 \$	25 572 \$	256 771
Charges d'intérêts				22 749
Bénéfice avant impôt sur le résultat				234 022
Impôt sur le résultat				51 298
Bénéfice net				182 724
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				180 511 \$
Actifs identifiables				
Actifs identifiables	6 291 014 \$	1 335 625 \$	1 793 975 \$	9 420 614 \$
Goodwill	1 347 781	1 168 580	122 593	2 638 954
Total de l'actif	7 638 795 \$	2 504 205 \$	1 916 568 \$	12 059 568 \$

16. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

2012

Trimestre clos le 31 mars	GROUPE INVESTORS	MACKENZIE	ACTIVITÉS INTERNES ET AUTRES	TOTAL
Produits				
Honoraires de gestion	280 984 \$	164 043 \$	11 591 \$	456 618 \$
Honoraires d'administration	55 469	26 854	2 941	85 264
Honoraires de distribution	49 282	5 049	30 848	85 179
Produits tirés des placements nets et autres produits	21 524	(196)	24 644	45 972
	407 259	195 750	70 024	673 033
Charges				
Commissions	123 608	68 218	29 558	221 384
Charges autres que les commissions	93 090	65 691	12 328	171 109
	216 698	133 909	41 886	392 493
Bénéfice avant les éléments suivants	190 561 \$	61 841 \$	28 138 \$	280 540
Charges d'intérêts				22 911
Bénéfice avant impôt sur le résultat				257 629
Impôt sur le résultat				56 564
Bénéfice net				201 065
Dividendes sur actions privilégiées perpétuelles				2 213
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires				198 852 \$
Actifs identifiables	5 671 961 \$	1 341 615 \$	1 640 850 \$	8 654 426 \$
Goodwill	1 347 781	1 170 149	122 593	2 640 523
Total de l'actif	7 019 742 \$	2 511 764 \$	1 763 443 \$	11 294 949 \$